



16ème législature

Question N° : 16091	De Mme Sophie Blanc (Rassemblement National - Pyrénées-Orientales)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique >Internet	Tête d'analyse >Adresses http non sécurisées	Analyse > Adresses http non sécurisées.
Question publiée au JO le : 12/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Sophie Blanc attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, sur une incohérence pouvant porter atteinte à la sécurité des données personnelles des utilisateurs de sites commerciaux. En effet, les sites commerciaux utilisent une certification *https* pour sécuriser les échanges et l'authentification réciproque du site et de l'abonné. Or quand il s'agit de se désabonner ces sites commerciaux utilisent non plus une adresse certifiée *https* mais une adresse non sécurisée *http*. Ces adresses *http* font prendre le risque aux utilisateurs voulant se désabonner de sites commerciaux de se voir implanter des virus ou des *cookies* permettant la revente de données ; ce qui a pour résultat d'amplifier les *spams* pour les utilisateurs. Elle lui demande s'il n'est pas temps d'imposer aux sites commerciaux l'utilisation d'une adresse *https* pour permettre aux utilisateurs de se désabonner en toute sécurité.